

Conditions générales d'utilisation (CGU) – version mars 2026

Conditions du traitement automatisé des données à caractère personnel (RGPD)

Demande d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) et Demande d'Intention d'Aliéner (DIA)

Les présentes Conditions Générales régissent l'utilisation du téléservice Guichet Unique « Espace Mon Compte » via le site internet officiel de la commune de Saint-Privat-des-Vieux.

Article 1 - Définitions

Le «téléservice» désigne l'espace Mon Compte, auquel l'utilisateur a accès via le site <https://guichetunique.geosphere.fr/stprivatdesvieux/Login/Particulier>

Le «service» désigne le service Urbanisme de la commune de Saint-Privat-des-Vieux, responsable de la base usagers utilisée par l'espace Mon Compte.

La mise en place du téléservice a pour objectif de permettre à l'utilisateur de gérer son compte personnel/professionnel et d'accéder à un ou plusieurs téléservices proposés par le service Urbanisme de la commune de Saint-Privat-des-Vieux (Place de la Mairie – 30340 - ☎ 04.66.86.10.02).

Article 2 - Objet

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les relations entre la commune de Saint-Privat-des-Vieux et l'utilisateur ainsi que les conditions applicables à toute utilisation de l'espace Mon Compte. Elles peuvent être modifiées à tout moment par le service gestionnaire. Aucune modification ne pourra avoir de caractère rétroactif.

L'utilisation du téléservice implique l'acceptation sans réserve du présent règlement, sans possibilité de réclamation à quelque titre que ce soit. L'utilisateur doit accepter les présentes Conditions Générales dans leur intégralité, de façon préalable à l'utilisation du téléservice. Son consentement est requis et matérialisé par le fait de cocher la case déclarant que l'utilisateur a lu et accepté les présentes

CGU et les conditions du traitement automatisé des données à caractère personnel (RGPD). Le service gestionnaire se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre à tout moment le téléservice. En cas d'interruption, le service gestionnaire ne saurait être tenu pour responsable des conséquences de cette interruption pour l'utilisateur.

Article 3 - Utilisation du téléservice

L'utilisateur est seul responsable des informations et données qu'il transmet au téléservice aux fins de renseigner son compte. Il est tenu de préserver sa confidentialité et de surveiller régulièrement l'utilisation de ses accès. Il informera le service gestionnaire du téléservice s'il constate une utilisation frauduleuse de celui-ci. Le service se réserve, le cas échéant, le droit de changer, de bloquer le profil et de notifier l'utilisateur concerné.

L'utilisateur peut déposer un certain nombre de pièces sur le téléservice dans le cadre de sa démarche DAU ou DIA.

Les extensions de format de fichier acceptées sont : ***pdf, *jpeg, *png.**

L'administration limite à 40 Mo le poids d'une pièce transmise via le formulaire. En cas de fichier plus volumineux, le pétitionnaire doit prendre contact préalablement avec le service instructeur de la commune.

Le nombre maximal de fichiers par pièces est limité à 10.

Les navigateurs compatibles pour l'usage du téléservice (**Edge, Mozilla Firefox, Chrome**) doivent être en version récente (mise à jour de moins d'un an).

Tout dépôt « spontané » de pièces qui n'auraient pas fait l'objet d'une demande de pièces complémentaires de la part de l'instructeur devra être déposé en version papier à la mairie de Saint-Privat-des-Vieux ou par voie postale.

3.1 Création d'un compte

L'utilisateur crée un compte particulier ou un compte professionnel en sélectionnant "Créer un compte" sur la page d'accueil du téléservice.

3.2 Gestion des consentements

Dans la rubrique Mes paramètres, l'utilisateur peut, à tout moment, accorder ou retirer son consentement à l'envoi de communications adressées par la commune de Saint-Privat-des-Vieux à l'adresse mail de contact renseignée par l'utilisateur. Il peut s'agir d'une communication régulière (lettre d'information) ou de communications ponctuelles d'ordre général.

3.3 Suivi des demandes

L'utilisateur dispose, dans la rubrique Mes Demandes, d'un tableau de bord de suivi de ses demandes réalisées avec la commune de Saint-Privat-des-Vieux sur des téléservices reliés à Mon Compte.

Article 4 Gestion des données personnelles

Dans la rubrique Mon Profil, l'utilisateur peut enregistrer ses données personnelles. Cet enregistrement est réalisé à l'initiative de l'utilisateur, soit spontanément, soit lors de la saisie d'un formulaire en ligne sur un autre téléservice relié à Mon Compte, après recueil du consentement de l'utilisateur.

Les données personnelles enregistrées alimenteront, avec son consentement, les formulaires utilisés par l'utilisateur sur des téléservices reliés à Mon Compte. Ce dispositif a pour finalité d'éviter à l'utilisateur de fournir plusieurs fois à la Ville les données personnelles déjà communiquées lors d'une précédente procédure.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données RGPD 2016/679 et à la réglementation nationale associée, l'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès aux données enregistrées sur son compte. Il peut en demander la suppression, soit depuis le téléservice soit en appelant le service urbanisme de la commune de Saint-Privat-des-Vieux. De son côté, en cas de manquement du demandeur aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, la commune de Saint-Privat-des-Vieux se réserve le droit de procéder à la suppression du compte concerné, unilatéralement et sans indemnité, après mise en demeure adressée au demandeur par courrier électronique et restée sans réponse quarante-huit (48) heures après envoi.

Article 5 - Responsabilités et garanties

1. - L'utilisateur est seul responsable de l'utilisation de son compte. Toute connexion, demande ou transmission de données effectuée à partir de ce dernier est réputée l'avoir été par l'utilisateur et sous son entière responsabilité. En cas de perte, de vol ou de détournement de son identifiant, le demandeur s'engage à en avvertir sans délai la commune de Saint-Privat-des-Vieux via le numéro de téléphone cité à l'article 1 (un) des présentes CGU. La commune de Saint-Privat-des-Vieux ne peut être tenue responsable de tout dommage issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la cessation du téléservice pour quelque raison que ce soit ou de tout dommage matériel ou immatériel qui résulterait de la connexion.

2. - L'utilisation du téléservice implique l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques liés à la connexion et, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. La commune de Saint-Privat-des-Vieux ne pourra être tenue pour responsable notamment des dysfonctionnements pouvant affecter le réseau Internet, pour tout problème de configuration ou lié à un navigateur donné.

La commune de Saint-Privat-des-Vieux ne garantit pas que le téléservice fonctionne sans interruption. La responsabilité de la commune de Saint-Privat-des-Vieux ne saurait être recherchée si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à suspendre le téléservice, à l'écourter ou en modifier les conditions d'utilisation. La commune de Saint-Privat-des-Vieux décline toute responsabilité pour le cas où le téléservice serait indisponible, ou en cas de dysfonctionnement du dispositif qui ne lui serait pas imputable ou pour le cas où les informations fournies par des demandeurs venaient à être détruites pour une raison qui ne lui serait pas imputable.

La commune de Saint-Privat-des-Vieux ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel, causé aux internautes, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ou de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler.

Article 6 - Archivage et preuve

La commune de Saint-Privat-des-Vieux est seule responsable de l'archivage des données transitant sur le téléservice. Seuls les éléments ayant fait l'objet d'un tel archivage peuvent être utilisés en qualité de preuve dans la résolution d'un éventuel différend entre le demandeur et le service gestionnaire. En particulier, les différentes versions des Conditions Générales d'Utilisation sont archivées électroniquement par les services de la commune de Saint-Privat-des-Vieux, afin de leur conférer une valeur légale.

Article 7 - Réclamations

Les réclamations éventuelles peuvent être formulées sur l'adresse mail suivante : urbanisme@stprivatdesvieux.com

Article 8 - Propriété intellectuelle

Les images, textes, logiciels et autres contenus et composants du téléservice sont la propriété de la commune de Saint-Privat-des-Vieux ou de ses partenaires et sont susceptibles d'être protégés par des droits de propriété intellectuelle. Toute représentation, reproduction, adaptation, traduction, rediffusion, totale ou partielle du téléservice et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation préalable et expresse de la commune de Saint-Privat-des-Vieux, est interdite et susceptible de constituer une contrefaçon au sens des articles L.335-2 et suivants et L.716-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. L'accès au téléservice ne confère ainsi à l'utilisateur aucun droit de propriété intellectuelle relatif au téléservice ou à son contenu. L'insertion de tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdite, sans un accord écrit express et préalable de la commune de Saint-Privat-des-Vieux.

Article 9 - Sanctions

Le service gestionnaire se réserve le droit de prendre toute mesure leur semblant adéquate à l'encontre de tout usager contrevenant, selon lui, aux dispositions de la législation en vigueur ou des présentes CGU. Ces mesures peuvent comprendre, notamment, un ou plusieurs avertissements adressés à l'utilisateur en cause, son exclusion du téléservice ou des actions en justice.

